

Compte rendu du conseil municipal du 10 juin 2011

1. Compte-rendu de la réunion de la commission d'appel d'offres du 8 juin 2011

Référ. Délibération N°5 page 181 du 28 02 2011.

(voir annexe 1)

La commission à l'unanimité de ses membres a décidé de choisir le cabinet V.R.I. comme Maître d'œuvre, pour les travaux d'effacement des réseaux des rues de la Scierie et du Moulin.

2 – Décision :

L'Assemblée Communale :

- entérine le choix de la commission d'appel d'offre, réunion du 8 juin 2011.
- donne pouvoir au maire pour signer le contrat avec le cabinet V.R.I.

3– Forêt :

Dans le cadre de l'opération de regroupement foncier forestier en cours sur Basse-Ham, Valmestroff et Elzange, quelques parcelles situées sur notre commune sont actuellement inscrites au nom de propriétaires qui semblent être inconnus. Après de nombreuses recherches infructueuses, on peut mettre en route une nouvelle procédure de *biens vacants et sans maître* pour celles inscrites dans la liste jointe. (annexe 2)

Le but est de résorber les enclaves. Les parcelles seront ensuite rétrocédées.

Après délibération, le C.M. décide de lancer la procédure « Biens vacants et sans maître » pour les parcelles de la forêt figurant sur une liste fournie par le Centre Régional de la Propriété Forestière – C..R.P.F. – en respectant la procédure suivante :

- 1 – Avis de la commission municipale des impôts directs
- 2 – arrêté municipal constatant que les terrains concernés sont présumés vacants et sans maître
- 3 – arrêté récapitulatif à afficher et avec parution dans la presse
- 4 – délibération du C.M. décidant que la commune s'appropriera ces biens
- 5 – arrêté municipal stipulant que les parcelles concernées sont incorporées dans le domaine communal et servant de requête en inscription au livre foncier

6 – saisir par courrier le Juge du Livre Foncier – Tribunal d’Instance de Thionville.

4. – Subventions

* pour le drapeau des J.S.P. : 100,00 €

* pour la participation au vin d’honneur des départ et arrivée des curés : accord

5. – Demande de subventions exceptionnelles auprès de l’Etat par l’intermédiaire des sénateurs.

A. Voirie chemin de la forêt (Elzange Valmestroff)

Dossier vu lors de la dernière réunion.

Devis de la D.T. = 11 435.00 H..T.

B. Aménagement de sécurité rue de l’Aubépine, chemin d’Inglange.

Dossier vu lors de la dernière réunion.

Devis de la D.T. = 9 491.00 H.T.

6. – Approbation du bilan de clôture du mandat confié à la SODEVAM pour l’enfouissement des réseaux rues de la Mairie et des Lilas.

Après étude et délibération, l’assemblée communale approuve le bilan de l’opération citée ci-dessus, tel qu’il est résumé dans le tableau ci-dessus.

Le versement du solde, soit 15 040,72 € est accepté.

7. S.I.V.U. Fourrière du Joli Bois.

Désignation de 2 délégués, un titulaire et un suppléant, pour représenter la commune auprès du S.I.V.U. :

- Anne-Marie MONELLE, titulaire

- Laurence MEYER, suppléante

8. RANDONNEES

Information : voir infos du CODEVAR, qui peuvent être consultées en mairie. Chaque conseiller en est destinataire.

9. DIVERS : communiqué du maire :

- le SISCODIPE nous a accordé 40 % de subvention, calculée sur l’enfouissement du seul réseau électricité, rues de la Mairie et des Lilas, soit 29 515,00 €

- E.R.D.F. nous rembourse la T.V.A. également sur cette partie de l'enfouissement, soit :14 462.00 €

- La préfecture nous demande de faire une réunion du C.M. obligatoirement **vendredi 17 juin** à 18.00 h en vue de l'élection de 3 représentants titulaires et 3 suppléants pour l'élection des sénatoriales du 25 septembre.

Etaient présents : G.Soulet – G.Leray – J.C.Scharff – R.Zenner – J.P.Lauer – A.M.Monelle —
– L.Meyer – F.Zech – C.Junger –

Etaient absents : C.Duchaussoy – N.Macrelle - G.Hoeffel - C.Hick - F.Jungling – S.Dosda

Pour extrait conforme au registre, Elzange le 11 juin 2011, Le Maire : Guy Soulet